

# Brexit : « Que va-t-il arriver ? Tout le monde se pose



**DEUXIÈME VIE.** Keith Greenhead et son épouse dans leur propriété de La Croisille-sur-Briance en Haute-Vienne. PHOTO DRISS CHAÏT

Alors que le Brexit est en marche, rencontre avec un Britannique impliqué dans la vie locale qui veut rester.

À 72 ans, Keith Greenhead fait parti de la dizaine d'élus de La Croisille-sur-Briance (87). Né à Hillingdon, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Londres, le Britannique s'installe dans la localité haut-viennoise avec son épouse « presque par accident ».

Quelques mois avant de jeter l'ancre à La Croisille-sur-Briance, le couple est en vacances dans l'Hexagone. Amateurs de bateau à voile, des amis britanniques basés en Limousin leur conseillent d'essayer le lac de Vassivière. Ils ne connaissent pas le département mais une fois sur le site,

coup de foudre. Pas à Notting Hill, mais bien en Haute-Vienne. Leur choix est fait, c'est ici que les deux Britanniques veulent passer leurs retraites. Le couple acquiert alors une propriété en pays haut-viennois qui deviendra sa nouvelle résidence permanente.

En tant qu'élus, Keith Greenhead est très impliqué dans la vie de sa commune. La population de La Croisille-sur-Briance étant composée de 20 % d'étrangers (Anglais, Irlandais, Hollandais), le maire lui propose il y a trois ans, la mission « d'accueillir les nouveaux habitants étrangers ». Fraîchement remarié, le septuagénaire et son épouse brésilienne ont

## la question »

tout pour couler des jours heureux, si ce n'est une ombre au tableau : le Brexit. Lui a voté contre mais la majorité britannique en a décidé autrement...

« Que va-t-il arriver ? C'est la question que tout le monde se pose », s'inquiète le Britannique. Le pire des scénarios qu'il envisage serait de devoir quitter la France : « si la Grande Bretagne se replie sur elle-même et renvoie tous les Européens de son pays, et qu'en retour, l'Europe fait la même chose avec les Anglais, ce serait horrible ».

Inquiet mais souhaitant anticiper, Keith Greenhead est actuellement en pleine démarche pour obtenir un titre de séjour. ■

Driss Chaït